

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 août 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre août à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 17 août 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER

Délégués titulaires :

Mesdames AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALOMARES Alba, ZELINDRE Monique.

Messieurs BATALLO Alain, BOSC Alain, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LAPANOUSE Philippe, ROQUE Thierry, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, ULMER Jean-Michel, , VERLET Eric, VICENTE Gilles.

Absents : AMEN-LORENTE Marie, BARTHES Daniel, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOUDAL Hervé, CONSTANTIN Corinne, LACAN Thierry, PALAU Geneviève, PLANÇON Jacques, RIES Joël, VIALA Angélique.

Suppléants : M. GELLY Jean-Baptiste représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. René BUENO.

Mme Marie AMEN-LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Daniel BARTHES donne procuration à Mme Chantal GABAUDE
M. Jean BLANQUEFORT donne procuration à Mme Guylaine JOURDAN
M. Thierry LACAN donne procuration à M. Daniel FOREZ
M. Jacques PLANÇON donne procuration à M. Sylvain HAGER
Mme Angélique VIALA donne procuration à Mme Martine GIL
M. Mathieu BENEZECH donne procuration à M. Jean-Michel ULMER
Mme Corinne CONSTANTIN donne pouvoir à M. Jacques ROMERO

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

163-2026 - DM N°3 BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Président demande au Conseil de valider la décision modificative suivante pour le budget Eau afin d'ajouter des crédits à l'opération 104 relative aux travaux de clôture et dallage de la STEP et du PR d'Abeilhan

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
TOTAL FONCTIONNEMENT				
INVESTISSEMENT				
D- 21562 opé 104 – STEP Abeilhan		15 000		
D – 2315 opé 120 – RD13 Gabian	15 000			
TOTAL INVESTISSEMENT	15 000	15 000		

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE la décision modificative n°3 telle que présentée ci-dessus à opérer sur le budget assainissement 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SÉANCE,

